

HJQ13N_A0

Fiche signalétique
DEVTHANE 359 GRT PLAINS YELLOW PT A

Bon de
commande: {SalesOrd}

Numéro de référence ventes en bloc: HJQ13N
Date de révision de la fiche signalétique: 03/13/2012
A0-
Numéro de fiche signalétique:



1. Identification de la préparation et de la société

Identité du produit DEVTHANE 359 GRT PLAINS YELLOW PT A
Numéro de référence ventes en bloc HJQ13N
Nom de la société International Paint LLC
6001 Antoine Drive
Houston Texas 77091

Secours
CHEMTREC (ÉTATS-UNIS) (800) 424-9300
International Paint (713) 682-1711
Centre antipoison (800) 854-6813
Service clientèle
International Paint (800) 589-1267
Télécopie (800) 631-7481

2. Identification des risques posés par le produit



Classification SGH

Article	Catégorie	Risque
Inflammabilité	3	Liquide et vapeur inflammables.
Toxicité aiguë (orale)	Non classé	Sans objet
Toxicité aiguë (dermale)	Non classé	Sans objet
Toxicité aiguë (inhalation)	Non classé	Sans objet
Toxicité aiguë (ingestion)	Non classé	Sans objet
Effets corrosifs/irritation cutanés	Non classé	Sans objet
Lésion/irritation oculaire	Non classé	Sans objet
Sensibilisation (respiratoire)	Non classé	Sans objet
Sensibilisation (dermale)	Non classé	Sans objet
Toxicité pour les cellules reproductrices	Non classé	Sans objet
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition unique)	1	système nerveux central
	2	système nerveux central
	3	irritation des voies respiratoires
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition répétée)	1	poumons
	2	Sans objet
Risque d'aspiration	Non classé	Sans objet
Effets nocifs sur les milieux aquatiques (aigus)	Non classé	Sans objet
Effets nocifs sur les milieux aquatiques (effet à long terme)	Non classé	Sans objet
Cancérogénicité	Non classé	Sans objet

HJQ13N_A0

Toxicité pour la reproduction	Non classé	Sans objet
Peroxyde organique	Non classé	Sans objet

Phrases sur la sécurité

S1: Conserver sous clé.

S9: Conserver le contenant dans un endroit bien ventilé.

S22: Ne pas respirer les poussières.

S23: Ne pas respirer les vapeurs/brouillards de pulvérisation

S45: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui apporter l'étiquette si possible)

S51: Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Résumé	AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.			
Inhalation	Nocif si inhalé. Irrite le nez et la gorge. Les vapeurs peuvent affecter le cerveau ou le système nerveux causant des étourdissements, des maux de tête ou des nausées.			
Yeux	Cause une irritation grave aux yeux. Évitez le contact avec les yeux.			
Peau	Irrite les yeux. Le contact répété peut causer une dermatite. Peut être nocif si absorbé par la peau.			
Ingestion	Toxique en cas d'ingestion. Peut occasionner des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements, la diarrhée ou la somnolence.			
Effets chroniques	Risque possible de cancer. Contient un ingrédient dont certaines études en laboratoire sur les animaux ont montré qu'il peut causer le cancer (se référer aux Sections 2 et 15 pour chaque ingrédient). Les risques de cancer dépendent du niveau et de la durée d'exposition.			
Classement HMIS	Santé: 3	Inflammabilité: 3	Réactivité: 0	PPE: X

3. Composition / informations sur les ingrédients

Ingrédient	N° CAS	Pourcentage
Éthylbenzène	0000100-41-4	0.10 – 1.0
p-xylène	0000106-42-3	1.0 – 10
Acétate de n-butyle	0000123-86-4	25 – 50
Sulfate de baryum	0007727-43-7	10 – 25
Dioxyde de titane	0013463-67-7	1.0 – 10
Distillats de pétrole, hydrotraités légers	0064742-47-8	1.0 – 10
ACRYLIC POLYMER (PROPRIETARY)	Proprietary	25 – 50

4. Premiers soins

Généralités	Enlevez les vêtements et souliers contaminés. Consultez un médecin immédiatement. Nettoyez les vêtements avant de les remettre. Nettoyez les souliers contaminés à fond ou détruisez-les.
Inhalation	En cas d'inhalation, transportez la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, donner la respiration artificielle. Si elle éprouve de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Yeux	En cas de contact, rincez immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Peau	En cas de contact, rincez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et du savon. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Ingestion	En cas d'ingestion, appelez immédiatement le Centre Anti-Poison le plus près de chez vous. NE PAS provoquer de vomissements à moins de suivre les ordres du personnel médical. Ne jamais administrer quoique ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

5. Lutte contre les incendies

HJQ13N_A0

Point d'éclair

F: 80

C: 27

Limite inférieure
d'explosion (LIE)

.7 (% vol dans l'air) à une pression atmosphérique et température normales.

Guide ERG N°

128

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Procédures de lutte
contre les
déversements

ELIMINATE ALL IGNITION SOURCES (no smoking, flares, sparks or flames in immediate area). Use only non-sparking equipment to handle spilled material and absorbent. Do not touch or walk through spilled material. Stop leak if you can do so without risk. Prevent entry into waterways, sewers, basements or confined areas. A vapor suppressing foam may be used to reduce vapors. Absorb or cover with dry earth, sand, or other non-combustible material and transfer to containers. Use non-sparking tools to collect absorbed material.

Sécurité publique

CALL CHEMTREC at (800)–424–9300 for emergency response. Isolate spill or leak area immediately for at least 50 meters (150 feet) in all directions. Keep unauthorized personnel away. Stay upwind. Keep out of low areas. Ventilate closed spaces before entering. LARGE SPILLS: Consider initial downwind evacuation for at least 300 meters (1000 feet).

Guide ERG N°

128

7. Manipulation et entreposage

Température de
stockage

Magasin entre 40 et 100 F (4–38°C).

Précautions relatives à
la manipulation et au
stockage

Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas fumer. Éteignez toutes flammes et lampes témoins. Fermez les fours, appareils de chauffage, les moteurs électriques et toutes les autres sources d'ignition durant l'application et ceci jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de vapeurs. Les vapeurs peuvent causer une combustion instantanée ou s'enflammer et exploser. Prévenir l'accumulation des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et portes afin produire une ventilation croisée. Évitez le contact avec les yeux et les vêtements. Évitez un contact prolongé ou répété avec la peau. Refermez le contenant après usage. Nettoyez à fond après manipulation.

8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000100–41–4	Éthylbenzène	OSHA	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA125 ppm STEL; 545 mg/m3 STEL
		ACGIH	100 ppm TWA125 ppm STEL
		NIOSH	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA125 ppm STEL; 545 mg/m3 STEL800 ppm IDLH (10% LEL)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	100 ppm TWA125 ppm STEL
		Mexique	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA125 ppm STEL; 545 mg/m3 STEL
		Brésil	78 ppm TWA; 340 mg/m3 TWA
0000106–42–3	p-xylène	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	100 ppm TWA150 ppm STEL
		NIOSH	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA150 ppm STEL; 655 mg/m3 STEL900 ppm IDLH
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	100 ppm TWA150 ppm STEL
		Mexique	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA150 ppm STEL; 655 mg/m3 STEL
		Brésil	Aucune Limite Établie

HJQ13N_A0

0000123-86-4	Acétate de n-butyle	OSHA	150 ppm TWA; 710 mg/m3 TWA200 ppm STEL; 950 mg/m3 STEL
		ACGIH	150 ppm TWA200 ppm STEL
		NIOSH	150 ppm TWA; 710 mg/m3 TWA200 ppm STEL; 950 mg/m3 STEL 1700 ppm IDLH (10% LEL)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	150 ppm TWA200 ppm STEL
		Mexique	150 ppm TWA; 710 mg/m3 TWA200 ppm STEL; 950 mg/m3 STEL
		Brésil	Aucune Limite Établie
0007727-43-7	Sulfate de baryum	OSHA	15 mg/m3 TWA (total dust); 5 mg/m3 TWA (respirable fraction)
		ACGIH	10 mg/m3 TWA
		NIOSH	10 mg/m3 TWA (total dust); 5 mg/m3 TWA (respirable dust)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	10 mg/m3 TWA (total dust)
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0013463-67-7	Dioxyde de titane	OSHA	15 mg/m3 TWA (total dust)
		ACGIH	10 mg/m3 TWA
		NIOSH	5000 mg/m3 IDLH
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	10 mg/m3 TWA (total dust)
		Mexique	10 mg/m3 TWA (as Ti) 20 mg/m3 STEL (as Ti)
		Brésil	Aucune Limite Établie
0064742-47-8	Distillats de pétrole, hydrotraités légers	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
Proprietary	ACRYLIC POLYMER (PROPRIETARY)	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie

Données sur la santé

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000100-41-4	Éthylbenzène	NIOSH :	yeux peau
0000106-42-3	p-xylène	NIOSH :	CNS depression respiratory and yeux irritation
0000123-86-4	Acétate de n-butyle	NIOSH :	Mucous membrane and yeux irritation; high concentrations cause nervous system effects in animals
0007727-43-7	Sulfate de baryum	NIOSH :	yeux nez
0013463-67-7	Dioxyde de titane	NIOSH :	Lung tumors dans animals
0064742-47-8	Distillats de pétrole, hydrotraités légers		Aucune Limite Établie

HJQ13N_A0

		NIOSH :	
Proprietary	ACRYLIC POLYMER (PROPRIETARY)	NIOSH :	Aucune Limite Établie

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000100-41-4	Éthylbenzène	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Yes
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: Yes; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000106-42-3	p-xylène	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: Yes; Groupe 4: No;
0000123-86-4	Acétate de n-butyle	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0007727-43-7	Sulfate de baryum	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0013463-67-7	Dioxyde de titane	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Yes
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: Yes; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0064742-47-8	Distillats de pétrole, hydrotraités légers	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
Proprietary	ACRYLIC POLYMER (PROPRIETARY)	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;

Respiratoire

Choisir de l'équipement qui peut vous protéger des ingrédients indiqués dans la Section 2 de ce document. Assurez-vous d'avoir de l'air frais lors de l'application et du séchage. Si vous éprouvez un larmolement des yeux, des maux de tête ou des étourdissements, ou si le moniteur d'air indique que le taux de poussière, de vapeurs, ou de bruine est au-dessus des limites permises, portez un respirateur homologué, bien ajusté, durant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du respirateur. POUR LES UTILISATEURS DE PROTECTION RESPIRATOIRE 3M SEULEMENT: Pour de l'information et de l'assistance sur la santé professionnelle et les produits sécuritaires 3M, appelez sans frais le service technique chez OH&ESD aux États-Unis au 1-800-243-4630, au Canada composez le 1-800-267-4414. Veuillez ne pas appeler à ces numéros si les produits de protection respiratoire proviennent de tout autre fabricant. 3M ne souscrit pas à l'exactitude de l'information contenue dans cette fiche signalétique.

Yeux

Évitez le contact avec les yeux. On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des lunettes protectrices et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation.

Peau

On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des gants protecteurs, un tablier, des bottes et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit.

HJQ13N_A0

Contrôles d'ingénierie	L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation. Prévenir l'accumulation des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et portes afin de produire une ventilation croisée.
Autres pratiques de travail	Des fontaines pour nettoyer les yeux et des douches d'urgence devraient être disponibles dans les environs de toute exposition potentielle. Utilisez de bonnes pratiques pour l'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains avant de manger, de boire, d'utiliser les toilettes, etc. Enlevez rapidement et nettoyez à fond les vêtements souillés avant de les remettre. Après le travail, prenez une douche en utilisant beaucoup de savon et d'eau.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide Coloured
pH	Aucune Limite Établie
Densité	1.21
Point d'ébullition F	212
Densité de vapeur	Plus lourd que l'air
% COV	Se reporter à la fiche sur les données techniques de ce produit
Vitesse d'évaporation	Plus lent que l'éther

10. Stabilité et réactivité

Généralités	Ce produit est stable et ne présente pas de risque de polymérisation.
Matières incompatibles	Agents oxydants puissants.
Décomposition dangereuse	Le produit peut générer des vapeurs dangereuses lorsque chauffé jusqu'à sa décomposition, comme pour le soudage. Les vapeurs peuvent produire du bioxyde de carbone et du monoxyde de carbone.

11. Données toxicologiques

Ingrédient	Orale DL50, mg/kg	DL50 Dermale, mg/kg	Inhalation Vapeur DL50, mg/l/4h
Éthylbenzène – (0000100–41–4)	3,500.00, Rat – Catégorie: 5	15,354.00, Lapin – Catégorie: NA	17.20, Rat – Catégorie: 4
p-xylène – (0000106–42–3)	3,392.00, Rat – Catégorie: 5	---	---
Acétate de n-butyle – (0000123–86–4)	10,768.00, Rat – Catégorie: NA	17,600.00, Lapin – Catégorie: NA	---
Sulfate de baryum – (0007727–43–7)	---	---	---
Dioxyde de titane – (0013463–67–7)	10,000.00, Rat – Catégorie: NA	10,000.00, Lapin – Catégorie: NA	6,082.00, Rat – Catégorie: NA
Distillats de pétrole, hydrotraités légers – (0064742–47–8)	5,000.00, Rat – Catégorie: 5	2,000.00, Lapin – Catégorie: 4	5.20, Rat – Catégorie: 3
ACRYLIC POLYMER (PROPRIETARY) – (Proprietary)	---	---	---

Généralités	AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 2 pour des données spécifiques.
-------------	--

12. Données écologiques

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 2 pour des données spécifiques.

13. Donnée sur l'élimination

Disposez des déchets selon les normes locales, provinciales et fédérales. (Aussi en référence avec l'information indiquée dans le RCRA, Section 15, si indiquée).

14. Informations relatives au transport

DOT (transport terrestre national)		IMO / IMDG (transport maritime)	
Désignation exacte pour l'expédition DOT	PEINTURE	Désignation exacte pour l'expédition IMDG	PEINTURE
Classe de danger DOT	3	Classe de danger IMDG	3 – Liquide combustible et inflammable
Numéro UN / NA :	UN 1263	Numéro UN / NA :	UN 1263
Groupe d'emballage DOT	III	Groupe d'emballage IMDG	III
CERCLA/DOT Quantité à déclarer	696 gal. / 7010 lb	Code de référence système	1

15. Informations sur les réglementations

Résumé sur les réglementations La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés. Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

Classification SIMDUT B2:D2B

DOT Polluants marins (10%):
(aucun ingrédient indiqué)

DOT Polluants marins graves (1%):
(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités à signaler:

Éthylbenzène (1000 lb final RQ; 454 kg final RQ)
Acétate de n-butyle (5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ)
o-xylène (1000 lb final RQ; 454 kg final RQ)
p-xylène (100 lb final RQ; 45.4 kg final RQ)
Xylène (isomères o, m, p) (100 lb final RQ; 45.4 kg final RQ)

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux:
(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques:

Éthylbenzène
o-xylène
p-xylène
Xylène (isomères o, m, p)

Substances "Right to Know" de l'État du Massachusetts:

Sulfate de baryum
Acétate de n-butyle
Dioxyde de titane
p-xylène

Substances extraordinairement dangereuses selon l'État du Massachusetts:
(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie:

Sulfate de baryum
Acétate de n-butyle
Dioxyde de titane
p-xylène

Substances dangereuses spéciales selon l'État de la Pennsylvanie:
(aucun ingrédient indiqué)

Substances dangereuses selon l'État du Rhode Island:

Éthylbenzène
Acétate de n-butyle
Dioxyde de titane
Xylène (isomères o, m, p)

Statut RCRA:
(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey:

Sulfate de baryum
Acétate de n-butyle
Dioxyde de titane
p-xylène

Substances dangereuses spéciales selon l'État du New Jersey:

Éthylbenzène
Orthoformate d'éthyle
Acétate de n-butyle
o-xylène
p-xylène
Xylène (isomères o, m, p)

Substances dangereuses pour l'environnement selon l'État du New Jersey:

Éthylbenzène
o-xylène
p-xylène
Xylène (isomères o, m, p)

Proposition 65 – Substances carcinogènes:

Éthylbenzène
Quartz

Proposition 65 – Toxines reproductrices femelles:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 – Toxines reproductrices mâles:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 – Toxines de croissance:

(aucun ingrédient indiqué)

Phrases sur la nature des risques

R66: L'exposition répétée peut provoquer un dessèchement ou des gerçures cutanées.

16. Autres informations

Les informations et recommandations dans le présent document sont basées sur des données qui, selon nous, sont correctes. Cependant, aucune garantie de toute sorte, expresse ou tacite, n'est accordée quant aux renseignements qui se trouvent sur cette fiche signalétique. Nous n'acceptons aucune responsabilité et nous nous dégageons de toute faute quant aux dommages qui pourraient être causés suite à une exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se soumettre aux lois et réglementations relatives à la santé et à la sécurité.